



BULLETIN N°34 – EDITION DU 12 JUILLET 2017

A retenir cette semaine

Maïs

La floraison se généralise au réseau. Pyrales : vol toujours en cours, en légère baisse ; baisse des pontes repérées sur plante. Peu de puceron : seuils de nuisibilité non atteints pour les 3 espèces concernées.

Nous souhaitons connaître votre avis !

Lecteurs du BSV lorraine, une enquête est actuellement accessible sur le lien suivant :
<https://goo.gl/forms/88Et5K2rfcVtkZfX2>

Afin de faire évoluer le BSV conformément à vos attentes, n'hésitez pas à donner votre avis avant le 21 juillet.

Nous vous remercions par avance pour votre participation

* * *



Maïs

Le réseau maïs dénombre **22 parcelles** observées cette semaine.

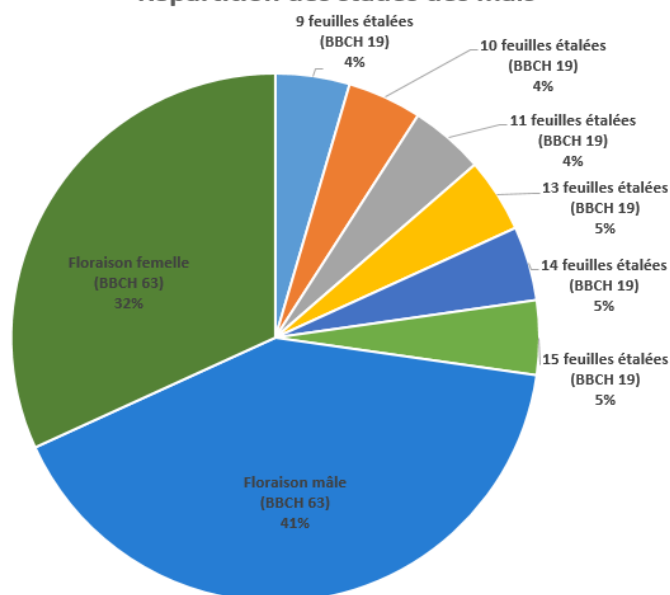
Stade de la culture

73% du réseau d'épidémiosurveillance lorrain a atteint ou dépassé le stade floraison mâle.

Dans ces situations et durant toute la période de floraison il est important de respecter la « réglementation abeilles » (voir encadré ci-après).

Les stades des maïs suivis dans le réseau sont compris entre 9 feuilles étalées = BBCH 19 et floraison femelle = BBCH 63.

Répartition des stades des maïs



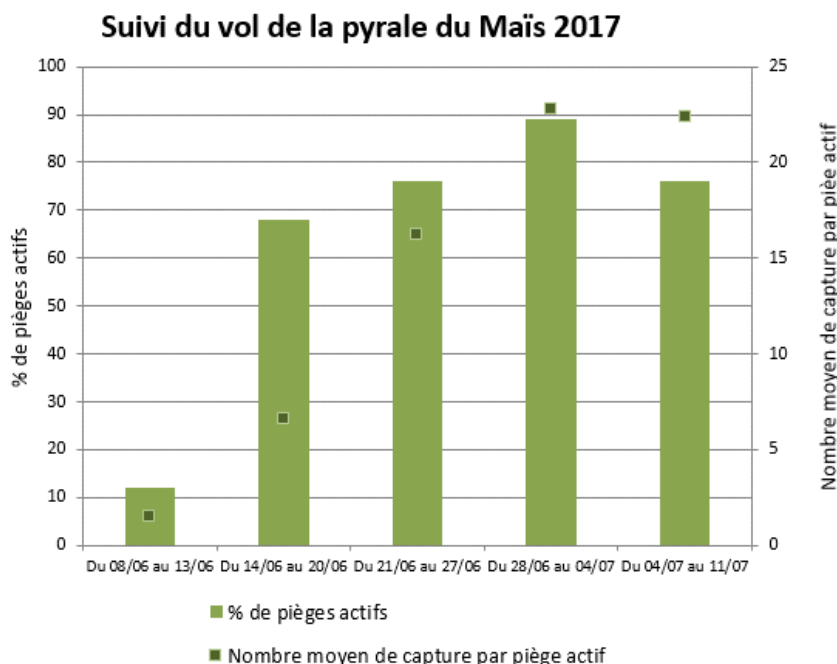
BULLETIN DE SANTE DU VEGETAL EDITION LORRAINE – GRANDES CULTURES

BULLETIN N°34 – EDITION DU 12 JUILLET 2017

Ravageurs - Pyrale (*Ostrinia nubilalis*) :

Piégeage des adultes :

Sur les 17 pièges relevés cette semaine, 76% sont actifs avec en moyenne 22,4 pyrales par piège actif. Les captures de pyrales sont en retrait cette semaine après 3 semaines consécutives de hausse (cf. graphique ci-contre). Néanmoins les niveaux de captures moyens par pièges actifs restent élevés.



Activité de ponte :

Pour repérer les pontes / ooplaques se référer au BSV n°32 du 28/06/17.

Sur les 13 observations spécifiques sur 100 plantes :

- 69% ne signalent aucune ponte.
- 31% signalent des pontes, tout stade confondu.
- 15% signalent en moyenne 4 pontes fraîches.
- 0% signalent des pontes au stade tête noire.
- 23% signalent en moyenne 4 pontes écloses (stade chenille baladeuse).
- 8% signalent la disparition de ponte probablement due au dessèchement ou au fortes pluies orageuses localisées.



Pyrale : ponte fraîche / nouvelle
(G. Charpentier - FREDON Lorraine)

Analyse de risque :

Le vol des adultes se poursuit cette semaine, un déclin pourrait s'amorcer dans les jours à venir notamment en secteurs précoces.

L'activité de ponte, signalée depuis 3 semaines en secteurs précoces et 1 semaine en secteurs tardifs, est en baisse, à confirmer dans les jours prochains.



BULLETIN DE SANTE DU VEGETAL EDITION LORRAINE – GRANDES CULTURES
BULLETIN N°34 – EDITION DU 12 JUILLET 2017

- **Le stade ponte fraîche n'est plus atteint que dans 1/6 des parcelles du réseau d'épidémiosurveillance lorrain, en forte baisse depuis la semaine précédente.**
- **Le stade chenille baladeuse des pontes de pyrales est atteint dans près de 1/4 des situations, en légère hausse par rapport à la semaine précédente.**

Notons que le seuil de nuisibilité, fixé à 10% de plantes porteuses de ponte, est dépassé dans 2 situations : Nubécourt (55) avec 16% de plantes porteuses d'une ponte fraîche et Xanrey (57) avec 16% de plantes porteuses d'une ponte éclos.

Le risque vis-à-vis de la pyrale se stabilise, voire amorce une baisse cette semaine. Surveiller la dynamique de ponte à la parcelle afin d'y estimer au mieux le risque.

Rappelons que, dans le cas où une intervention doit être envisagée, elle doit être positionnée :

- Sur des pontes fraîches pour les interventions par parasitisme.
- Au stade chenille baladeuse dans le cas d'interventions classiques.




Ravageurs - Pucerons (*Metopolophium dirhodum*, *Sitobion avenae*) :

Aux 2 espèces de pucerons surveillées depuis 2 feuilles étalées *Metopolophium dirhodum* (couleur vert-jaune, cornicules claires) et *Sitobion avenae* (puceron à longues cornicules noires), s'ajoute une 3^e espèce à surveiller à partir de la floraison mâle (sortie des panicules) : *Rhopalosiphum padi* (base de l'abdomen lie de vin).

Les critères de différenciation entre ces espèces sont décrits dans le tableau ci-après.

BULLETIN DE SANTE DU VEGETAL EDITION LORRAINE – GRANDES CULTURES

BULLETIN N°34 – EDITION DU 12 JUILLET 2017

	<i>Metopolophium dirhodum</i>	<i>Sitobion avenae</i>	<i>Rhopalosiphum padi</i>
	 <p style="font-size: small; text-align: center;">Coutin R ; OPIE</p>	 <p style="font-size: small; text-align: center;">Fiche Phytosanitaire, SPV</p>	 <p style="font-size: small; text-align: center;">Fiche Phytosanitaire, SPV</p>
Éléments de reconnaissance	<ul style="list-style-type: none"> Couleur vert-jaune Ligne dorsale brillante et plus foncée que le reste du corps Taille : environ 2mm Longues cornicules claires Injection de salive toxique S'installe d'abord sur la face inférieure des feuilles basses puis progresse vers le haut de la plante 	<ul style="list-style-type: none"> Couleur variable de jaune-vert à marron Taille : 2 à 3mm Longues cornicules noires Principalement localisé sur la face supérieure des feuilles 	<ul style="list-style-type: none"> Couleur variant du vert foncé au noir avec base de l'abdomen couleur lie de vin Taille : <2mm Pattes et cornicules courtes et sombres Localisation sur la panicule Colonisation progressive des feuilles situées sous la panicule vers l'épi Recouvre la plante de miellat Favorise le développement de fumagine

État des lieux :

- En légère hausse, 46% des situations signalent la présence de pucerons *Metopolophium dirhodum* avec moins de 50 individus par plante en moyenne.
- Sitobion avenae* est signalé dans 85% de ces situations avec moins de 10 individus par plante, en baisse par rapport à la semaine précédente.
- Rhopalosiphum padi* est signalé sur panicule dans 1 situation sur 6 observées à Château-Salins - 57 avec 6% des panicules touchés et sur 15% épis à Jallaucourt - 57.

Analyse de risque :

Rappel des seuils de nuisibilité :

	<i>Metopolophium dirhodum</i>	<i>Sitobion avenae</i>	<i>Rhopalosiphum padi</i>								
Seuil de nuisibilité	<p style="color: red;">Nuisibilité élevée sur jeunes maïs (salive toxique)</p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse; margin-top: 5px;"> <tr> <td style="text-align: center;">4-6F</td> <td style="text-align: center;">10 pucerons/plante</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">6-8F</td> <td style="text-align: center;">20-50 pucerons/plante</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">8-10F</td> <td style="text-align: center;">50-100 pucerons/plante</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">>10F</td> <td style="text-align: center;">200 pucerons/plante</td> </tr> </table>	4-6F	10 pucerons/plante	6-8F	20-50 pucerons/plante	8-10F	50-100 pucerons/plante	>10F	200 pucerons/plante	<p>Nuisibilité faible</p> <p style="margin-top: 20px;">> 500 pucerons par plante</p>	<p>50% de panicules colonisées en période de floraison</p>
4-6F	10 pucerons/plante										
6-8F	20-50 pucerons/plante										
8-10F	50-100 pucerons/plante										
>10F	200 pucerons/plante										



BULLETIN DE SANTE DU VEGETAL EDITION LORRAINE – GRANDES CULTURES
BULLETIN N°34 – EDITION DU 12 JUILLET 2017

La quasi intégralité du réseau d'épidémiosurveillance a dépassé le stade 10 feuilles étalées et peut subir la présence de moins de 100 pucerons *Metopolophium dirhodum* sans incidence notable. Aucune situation n'a franchi le seuil de nuisibilité selon les stades concernés et la pression du ravageur reste faible.

Aucune situation n'atteint le seuil de nuisibilité à *Rhopalosiphum padi*.

Il est important de suivre en parallèle des pucerons, les populations d'auxiliaires (coccinelles, syrphes, chrysopes, hyménoptères) dont l'aide peut être substantielle.


En effet, 75% des situations signalent la présence d'auxiliaires : coccinelles adultes et larve, œufs et larves de chrysope et parasitismes.

- **Le risque vis-à-vis de *Metopolophium dirhodum* est nul à très faible suivant les situations. Surveiller les situations les moins avancées en stade.**
- **Le risque vis-à-vis de *Sitobion avenae* reste nul pour le moment.**
- **Le risque vis-à-vis de *Rhopalosiphum padi* est faible pour le moment.**

Les abeilles butinent, protégeons les !

Respectez les bonnes pratiques phytosanitaires

1. Les traitements insecticides et/ou acaricides sont interdits, sur toutes les cultures visitées par les abeilles et autres insectes pollinisateurs, pendant les périodes de floraison et de production d'exsudats.
2. Par dérogation, certains insecticides et acaricides peuvent être utilisés, en dehors de la présence des abeilles, s'ils ont fait l'objet d'une évaluation adaptée ayant conclu à un risque acceptable. Leur autorisation comporte alors une mention spécifique "emploi autorisé durant la floraison et/ou au cours des périodes de production d'exsudats, en dehors de la présence des abeilles".
3. Il ne faut appliquer un traitement sur les cultures que si nécessaire et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, mentionnées sur la brochure technique (ou l'étiquette) livrée avec l'emballage de la spécialité commerciale autorisée.
4. Afin d'assurer la pollinisation des cultures, de nombreuses ruches sont en place dans ou à proximité des parcelles en fleurs. Il faut veiller à informer le voisinage de la présence de ruches. Les traitements fongicides et insecticides qui sont appliqués sur ces parcelles, mais aussi dans les parcelles voisines, peuvent avoir un effet toxique pour les abeilles et autres insectes pollinisateurs. Il faut éviter toute dérive lors des traitements phytosanitaires.



BULLETIN DE SANTE DU VEGETAL EDITION LORRAINE – GRANDES CULTURES BULLETIN N°34 – EDITION DU 12 JUILLET 2017

Affinez vos connaissances sur les principales adventices des Grandes Cultures et les méthodes de lutte préventive en consultant le site INFLOWEB : <http://www.infloweb.fr>.

Ce bulletin est disponible sur le site internet de la CRA Grand Est <http://www.grandest.chambre-agriculture.fr/> et le site de la DRAAF Grand Est <http://draaf.grand-est.agriculture.gouv.fr/>.

Action pilotée par le ministère en charge de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Agence Française pour la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018.

Bulletin rédigé par Arvalis, Terres Inovia et la Fredon et édité sous la responsabilité de la Chambre d'Agriculture Grand Est, avec la participation de Arvalis Institut du végétal, Avenir Agro, l'Alpa, Alter Agro, Terres Inovia, la Chambre d'Agriculture de Meurthe-et-Moselle, la Chambre d'Agriculture de la Meuse, la Chambre d'Agriculture de Moselle, la Chambre d'Agriculture des Vosges, la Coopérative Agricole Lorraine, Emc2, EstAgri, la Fredon Lorraine, Gpb Dieuze-Morhange, Hexagrain, Lorca, Sodipa Agri, Soufflet Agriculture, le SRAL Grand Est (DRAAF), Vivescia.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles d'un réseau de parcelles suivies par ces partenaires : il donne une tendance de la situation sanitaire dans la région, mais celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre Régionale d'Agriculture du Grand Est dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.

Pour tous renseignements, contacter : François-Xavier SCHOTT – animateur Inter-Filières - 03.83.96.85.02
Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est – bâtiment i – 9, rue de la vologne – 54520 LAXOU